

# DEC 07/2019

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 18 mars 2019

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 18 mars 2019

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits** n° DEC 07/2019 à l'intérieur de la section  
III – Commission – du budget général pour l'exercice 2019

E 13933





Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 mars 2019  
(OR. en)

7306/19

FIN 221

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	7 mars 2019
Destinataire:	Monsieur Eugen Orlando TEODOROVICI, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 07/2019 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2019

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 07/2019.

p.j.: DEC 07/2019



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 07/03/2019

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2019  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 15, 27

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 07/2019

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE** - 2701 Dépenses administratives du domaine politique «Budget»

POSTE - 27 01 02 09 Personnel externe -- Gestion non décentralisée	CND	-1 391 210,00
--	-----	---------------

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE** - 1501 Dépenses administratives du domaine politique «Éducation et culture»

ARTICLE - 15 01 61 Frais d'organisation de stages dans les services de l'institution	CND	1 391 210,00
--	-----	--------------

## **I. PRÉLÈVEMENT**

### **I.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**27 01 02 09 - Personnel externe -- Gestion non décentralisée**

#### **b) Données chiffrées à la date du 28/02/2019**

	<b>CND</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	3 440 155,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	3 440 155,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>3 440 155,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>1 391 210,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>2 048 945,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	40,44 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CND</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 28/02/2019	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

#### **d) Justification détaillée du prélèvement**

Comme l'indiquent les commentaires budgétaires de ce poste, le crédit en question n'est pas alloué à un domaine politique particulier dès le début de l'exercice budgétaire et est susceptible de couvrir les besoins de l'ensemble des services de la Commission, à la suite d'un virement effectué conformément au règlement financier.

La marge de manœuvre au sein de la rubrique 5 *Administration* étant limitée, il est proposé de redéployer, à partir de cette ligne, les crédits correspondant aux besoins supplémentaires en matière de stages au sein de la Commission européenne.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**15 01 61 - Frais d'organisation de stages dans les services de l'institution**

#### **b) Données chiffrées à la date du 28/02/2019**

	<b>CND</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	6 840 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	6 840 000,00
4 Crédits déjà utilisés	6 825 000,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>15 000,00</b>
<b>6 Renforcement demandé</b>	<b>1 391 210,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>1 406 210,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	20,34 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CND</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	1 672 160,24
2 Crédits disponibles à la date du 28/02/2019	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

#### **d) Justification détaillée du renforcement**

Les stages administratifs à la Commission européenne s'adressent aux diplômés universitaires des États membres et des pays tiers (programme «Blue Book»). L'objectif est de leur offrir une introduction générale aux objectifs, au fonctionnement et aux politiques de l'Union européenne et de leur donner la possibilité de découvrir ou de mieux connaître les institutions en acquérant une expérience professionnelle auprès des services de la Commission. Deux sessions, d'une durée de 5 mois chacune, sont organisées chaque année, les stages commençant en mars et en octobre.

Cette activité contribue à la première priorité de la Commission Juncker, «Croissance, compétitivité et emploi», qui vise à aider les jeunes Européens à améliorer leur employabilité par l'acquisition des connaissances, des compétences et de l'expérience dont ils ont besoin pour trouver leur premier emploi et continuer d'évoluer activement dans le monde du travail.

À l'heure actuelle, le programme «Blue Book» de la Commission offre des possibilités de stage à quelque 524 candidats hautement qualifiés du monde entier à chacune des deux sessions annuelles. Ce nombre n'a pas évolué depuis un certain temps. Toutefois, compte tenu des retombées positives tant pour l'institution que pour les stagiaires, il est envisagé d'accroître le nombre d'offres de stages à 1 000 par session. Dans un premier temps, 200 stagiaires supplémentaires seront accueillis pour la seconde session de stage de 2019.

La présente proposition de virement de crédits d'engagement et de paiement, à hauteur de 1 391 210 EUR, est destinée à couvrir le surcroît de dépenses liées à ces 200 stagiaires supplémentaires pour la session allant d'octobre 2019 à février 2020.